

*Découvrez le Québec,
d'une rive à l'autre!*



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2012



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2012

Québec 



MOT DU PRÉSIDENT

Le présent document a pour but d'exposer la démarche de la Société des traversiers du Québec (STQ) en matière de développement durable ainsi que nos objectifs à cet égard pour les trois prochaines années.

La STQ joue un rôle essentiel en matière de transport maritime au Québec, qu'il s'agisse, par exemple, de prolongement de route ou de désenclavement de régions éloignées. Comme sa mission l'y invite, les services fournis par la STQ contribuent à l'essor social, économique et touristique des régions du Québec, ce qui nous positionne comme un acteur clé du développement durable des régions desservies.

Nous aspirons à accomplir notre mission de façon pleinement responsable, tant à l'égard des communautés locales, de nos employés, de notre clientèle, que de l'environnement. Cette ambition est inscrite au cœur même de notre vision corporative qui stipule que la STQ, chef de file du transport par traversiers, des services de dessertes et du développement durable de l'industrie maritime au Québec, est une organisation performante et innovatrice.

Au cours des trois prochaines années, la STQ s'engage à réaliser ce plan d'action, qui s'appuie sur les objectifs gouvernementaux en matière de développement durable. Les chantiers à entreprendre sont variés et concernent tant la gestion environnementale que la sensibilisation du public ou encore la concertation avec les communautés locales.

L'atteinte de nos objectifs en matière de développement durable nécessite avant tout l'engagement de tous : employés, clients, citoyens, etc., et je suis convaincu que chacun d'entre nous s'impliquera de son mieux pour contribuer à relever ces défis avec succès.

C'est donc avec enthousiasme que nous vous présentons ce plan d'action, qui permettra à la STQ de réaliser pleinement sa mission, en accord avec les principes du développement durable.

Le président-directeur général,

Georges Farrah

CHEF DE FILE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'INDUSTRIE MARITIME AU QUÉBEC

La Société des traversiers du Québec (STQ) est une société d'État qui relève du ministre des Transports. Créée en 1971 pour assurer la liaison entre les villes de Québec et de Lévis, la STQ s'est développée au cours des années et gère maintenant huit traverses dont trois avec la participation de l'entreprise privée.

Sa mission est d'assurer la mobilité des personnes et des marchandises par des services de transport maritime de qualité, sécuritaires et fiables, favorisant ainsi l'essor social, économique et touristique du Québec.

Dans le cadre de cette mission, la STQ a déjà posé de nombreux gestes contribuant au développement durable de la société québécoise, tels que :

- la modernisation de ses navires, avec comme préoccupation de réduire la consommation de carburant et les émissions atmosphériques;
- la sensibilisation de sa clientèle de la traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine au patrimoine naturel du Parc Marin Saguenay–Saint-Laurent;
- la consultation des populations locales au moyen des comités consultatifs régionaux.

L'entrée en vigueur de la loi québécoise sur le développement durable constitue pour la STQ l'occasion de structurer sa démarche en matière de développement durable. À cet égard, la STQ a choisi d'adopter une approche stratégique qui s'assure de l'intégration des enjeux de développement durable dans l'ensemble de ses processus d'affaires. Cette ambition est affichée, en premier lieu, dans la vision corporative de la STQ :

« La STQ, **chef de file** du transport par traversiers, des services de dessertes et **du développement durable de l'industrie maritime au Québec**, est une organisation performante et innovatrice. »

À la lumière des 16 principes inscrits dans la Loi sur le développement durable, la STQ a mené un exercice d'identification et de compréhension des enjeux clés du développement durable reliés à ses opérations. Sept enjeux principaux ont été définis, et donnent lieu à des objectifs organisationnels et actions (décrits dans la suite du présent document) qui visent à s'assurer que la STQ fait preuve de responsabilité envers sa clientèle, ses employés, les communautés locales et l'environnement.

La STQ s'engage à prendre des mesures pour réduire l'impact environnemental de ses opérations, par exemple en réduisant la consommation de carburant de ses navires. De plus, elle mettra en place des actions de sensibilisation au développement durable auprès de sa clientèle et de ses employés, et visera à maximiser sa contribution au développement social, économique et touristique des régions desservies.

Le plan d'action de développement durable :

Le plan d'action de développement durable de la STQ est fondé sur les trois enjeux fondamentaux de la stratégie gouvernementale de développement durable :

- Développer la connaissance;
- Promouvoir l'action responsable;
- Favoriser l'engagement.

La STQ contribuera à quatre des neuf orientations stratégiques du gouvernement, soit :

- Informer, sensibiliser, éduquer, innover;
- Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- Produire et consommer de façon responsable;
- Favoriser la participation à la vie collective.

Au cours des trois prochaines années, la STQ mettra en place des mesures pour contribuer à ces orientations stratégiques, et vise, pour les années suivantes, à intégrer le développement durable directement au sein de sa planification stratégique.

Ce plan d'action permettra d'être à l'écoute des diverses clientèles de la STQ (communautés locales, partenaires) et de mieux répondre à leurs attentes. Il permettra de susciter la fierté des employés de la STQ à travailler pour une entreprise qui se distingue, et de s'assurer que les principes de développement durable sont inscrits dans les processus d'affaires de la STQ. Ainsi la STQ pourra réaliser sa vision d'être chef de file du développement durable de l'industrie maritime au Québec.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 - INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUIQUER, INNOVER

Objectif gouvernemental : *Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre*

Une histoire à raconter...

La STQ participe depuis sa création au développement durable des régions du Québec, qu'il s'agisse de contribution socio-économique par ses services de traversier, ou de réduction de l'impact environnemental de sa flotte. La STQ souhaite faire connaître le concept du développement durable, son approche et ses réalisations concrètes à cet égard, à ses employés, sa clientèle, et la société québécoise dans son ensemble.

... À ses employés :

Objectif organisationnel : *Favoriser l'engagement des employés en les plaçant au cœur de la démarche de la STQ en matière de développement durable*

Action 1 : Développer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation et de formation des employés en matière de développement durable

Pour mettre en œuvre les principes du développement durable dans ses opérations, la STQ s'engage à sensibiliser l'ensemble de son personnel en matière de développement durable. Ceci prendra la forme d'ateliers de sensibilisation :

- au concept du développement durable,
- à la stratégie gouvernementale dans ce domaine,
- la démarche de la STQ.

De plus, la STQ formera de façon plus spécifique certains de ses employés afin de mettre en œuvre son plan d'action de développement durable. Par exemple, les officiers recevront une formation visant à favoriser une opération des navires économisant l'énergie.

Au-delà de la sensibilisation et de la formation de ses employés, la STQ vise à intégrer les principes du développement durable dans les processus de gestion des ressources humaines, tels que la gestion de la relève ou la consultation des employés.

... À sa clientèle :

Objectif organisationnel : Augmenter le degré de sensibilisation de la clientèle en matière d'environnement et de développement durable

Action 2 : Mettre en place une initiative de sensibilisation de la clientèle par traverse

La STQ a déjà mis en place des initiatives de sensibilisation de sa clientèle en matière environnementale, par exemple en invitant les passagers à éteindre le moteur de leur véhicule à bord. La STQ s'engage à développer pour chacune de ses traverses, des initiatives de sensibilisation de sa clientèle au patrimoine régional, qu'il soit naturel, culturel ou historique. De telles initiatives permettront d'enrichir l'expérience vécue par la clientèle à bord, en lui donnant l'occasion de découvrir certains des plus beaux attraits de la région traversée, que ce soit au moyen d'expositions, de tableaux d'interprétations ou de présentations effectuées par des guides interprètes. De plus, la STQ s'assurera qu'elle répond bien aux attentes de sa clientèle en évaluant la perception de cette dernière en ce qui a trait aux engagements en développement durable de la STQ.

... À la société québécoise dans son ensemble :

Objectif organisationnel : Faire connaître l'engagement de la STQ en matière de développement durable

Action 3 : Communiquer les réalisations de la STQ en matière de développement durable

La STQ est une entreprise performante et innovatrice qui joue un rôle clé en matière de transport maritime au Québec. Son engagement pour la protection de l'environnement et sa contribution au développement social, économique et touristique régional méritent d'être connus de tous. Aussi, la STQ s'engage à réviser sa stratégie de communication et à faire connaître son engagement en matière de développement durable. Ces communications seront notamment présentes dans les gares et à bord des navires, sur le site Internet, dans les communiqués de presse, dans les interventions avec les partenaires ou avec les organismes régionaux.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2 - RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif gouvernemental : *Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement*

Objectif organisationnel : Assurer à la clientèle et aux employés un environnement sain, sécuritaire et sûr

Action 4 : Déployer le système de gestion de la sécurité aux gares maritimes, au siège social et à l'atelier de maintenance des navires

La sécurité de sa clientèle et de ses employés constitue un enjeu prioritaire pour la STQ, en lien direct avec les principes gouvernementaux de prévention, précaution, santé et qualité de vie. À cet égard, la STQ a développé, au cours des dernières années, un système de gestion de la sécurité, conforme aux exigences de l'Organisation maritime internationale (code ISM sur la gestion internationale de la sécurité). Cet outil est actuellement appliqué aux navires et aux embarcadères de la STQ. Cette action a pour but de déployer ce système aux autres infrastructures de la STQ : les gares maritimes, le siège social et l'atelier de maintenance des navires, en intégrant, au-delà de la sécurité, les enjeux de santé au travail.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3 - PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Objectif gouvernemental : *Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux*

Afin de répondre à cet objectif de la stratégie gouvernementale, la STQ a choisi de concentrer son action selon deux axes : la gestion environnementale de ses opérations et la gestion responsable de ses approvisionnements.

Objectif organisationnel : *Assurer une gestion environnementale structurée de manière à minimiser l'impact environnemental des opérations*

Action 5 : Développer un cadre de gestion environnementale

La STQ a mis en place de nombreuses initiatives environnementales relatives notamment :

- à la consommation d'énergie,
- aux émissions atmosphériques,
- à la gestion de l'eau et
- à la gestion des déchets.

La STQ s'engage à développer un cadre de gestion environnementale qui lui permette

- de gérer ces enjeux environnementaux de façon structurée et intégrée;
- d'évaluer la performance;
- de mesurer les progrès réalisés.

Au-delà du développement d'un tel cadre, la STQ prévoit également mettre en œuvre des mesures de réduction des impacts environnementaux de ses opérations, tant pour ses navires que pour ses infrastructures terrestres. Il est à noter que la STQ est membre de l'Alliance Verte, une initiative volontaire qui a pour objectif de renforcer la performance environnementale de l'industrie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Objectif organisationnel : Assurer une gestion responsable des approvisionnements

Action 6 : Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable

La STQ a déjà intégré des considérations environnementales et sociales dans certains processus d'achat. Par exemple, la STQ s'assure que les aspects liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont bien pris en compte lors de contrats pour des travaux d'entretien en milieu marin (quais, navires). La STQ s'engage à développer et mettre en place une politique d'approvisionnement responsable qui lui permette de tenir compte des enjeux environnementaux et sociaux de façon systématique dans ses processus d'achat. De plus, la STQ souhaite instaurer un processus de dialogue et de collaboration avec certains de ses fournisseurs clés afin de les inciter à réduire l'impact environnemental et social de leurs opérations et de leurs produits.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8 - FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

Objectif gouvernemental : *Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions*

Objectif organisationnel : Renforcer la présence de la STQ dans les communautés locales

Action 7 : Réviser les processus de concertation avec les communautés locales

La STQ exploite des services de traversier et a pour mission de favoriser l'essor social, économique et touristique du Québec. Afin de s'assurer que ses services répondent aux attentes des différentes parties prenantes locales, des comités consultatifs régionaux (CCR) ont été mis en place à chaque traverse exploitée par la STQ. Ces CCR permettent à la STQ de consulter et d'engager les parties prenantes dans la définition des services fournis, le développement des axes stratégiques de la STQ, et d'ainsi être en mesure de satisfaire les besoins des communautés et de la clientèle.

La STQ désire optimiser le concept des CCR, et, éventuellement, en créer de nouveaux (pour les traverses exploitées par le secteur privé), afin d'être toujours plus à l'écoute des besoins de ses clientèles et de renforcer sa présence dans les communautés locales.

De plus, la STQ projette de former des partenariats afin de renforcer son rôle de catalyseur du dynamisme social, économique et touristique des régions desservies.

ANNEXE 1

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

dans le plan d'action de développement durable 2009-2012 de la Société des traversiers du Québec (STQ)

Une ou des action(s) du plan d'action contribue(nt) indirectement à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux :

3. Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.
10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services
17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
19. Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.
22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

Les priorités d'intervention générales de la STQ pour le présent plan d'action justifient de ne pas participer directement aux objectifs suivants :

5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.
16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
23. Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
24. Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.
28. Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'oeuvre.
29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Les compétences dévolues à la STQ ne lui permettent pas de contribuer directement aux objectifs suivants :

2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
9. Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
15. Accroître le niveau de vie.
26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
27. Accroître la scolarité, le taux de diplômation et la qualification de la population.



Pour tout renseignement,

Société des traversiers du Québec
250, rue Saint-Paul
Québec (Québec) G1K 9K9

Information sur les traverses : 1 877 787-7483

Courriel : stq@traversiers.gouv.qc.ca

Le document est accessible à l'adresse
www.traversiers.gouv.qc.ca/fr/la_societe/documentation.php

Ce document est imprimé sur du papier contenant des fibres provenant
de bois contrôlé et de forêts gérées de façon responsable et indépendante.

Les documents officiels, adaptés sur différents supports,
sont disponibles sur demande.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN-13 : 978-2-550-55473-8 (version imprimée)
ISBN-13 : 978-2-550-55474-5 (PDF)
© Gouvernement du Québec



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Renseignement sur les traverses :
1 877 787-7483

www.traversiers.gouv.qc.ca